

e-DÉLIB

DÉMOCRATIE ET LIBERTÉS A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : VERS LA E-DÉMOCRATIE DE DROIT

Informations sur la Masterclass de l'Université d'été polonaise
(23, 24 et 25 juin 2025)

Qu'est-ce qu'e-Delib ?

- E-Délib est un **Réseau de Recherche International (*International Research Network*)**. Il s'agit d'actions qui associent des scientifiques appartenant à des institutions de plusieurs pays dont la finalité est le développement de réseaux de coordination scientifique à travers l'organisation de séminaires et d'ateliers.
- C'est un projet qui se déroule sur **cinq ans**, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025 avec une rencontre d'automne et une rencontre d'été annuelles.
- Il associe des scientifiques d'institutions de six pays : la France (Aix-Marseille Université et Université de Lille), la Belgique (Université de Louvain), l'Italie (Université Roma Tre), la Pologne (Académie Polonaise des Sciences), la Suède (Södertörn University).
- D'e-Délib est également née une association, le **Réseau e-Délib (RED)**. Elle a pour but de créer, de développer et d'entretenir entre tous les auditeurs et intervenants d'e-Délib un réseau permettant des relations professionnelles et amicales. L'association vise également à l'organisation de manifestations scientifiques et culturelles s'adressant tant aux membres qu'aux professionnels du droit ainsi que la promotion et la publication d'activités de recherches des membres.

Quel est le projet scientifique d'e-Délib ?

Le projet e-Délib (Démocratie et libertés à l'ère du numérique : vers la e-démocratie de droit) propose d'étudier la « e-démocratie de droit », c'est-à-dire les mutations juridiques et politiques de la démocratie et des garanties des droits et libertés du fait du numérique, menant à repenser le pacte démocratique.

Il a pour ambition scientifique de substituer aux concepts d'État de droit et de démocratie, qui soulèvent de lourdes difficultés théoriques et positives, le concept de « démocratie de droit ». Dépassant les deux anciens concepts, le concept de démocratie de droit définit un système juridique dans lequel le peuple-objet n'est pas identique au peuple-sujet mais se trouve lié à lui de façon médiate et continue et dans lequel il est à même d'utiliser des procédures juridiques, de façon effective et efficace, afin d'influencer la production, l'application et le contenu des normes qu'il est tenu de respecter. Cette « démocratie de droit » trouve dans le numérique un renfort puissant. En effet, le numérique permet au peuple d'exercer davantage son pouvoir, dans tous les domaines, lui permettant de s'affranchir des limites et des frontières. Il conduit alors à refonder totalement la démocratie, voire le droit lui-même, car l'une et l'autre doivent se départir de leur cadre politique et juridique habituel, pour se confronter à un cadre numérique qui, précisément, a vocation à dépasser toutes les limites et toutes les frontières.

Le projet e-Délib s'appuie sur une méthodologie innovante, déjà éprouvée et appelée « **science constitutionnelle** », dont l'objectif est d'associer l'étude de la norme à celle de sa concrétisation par les acteurs. D'abord, il s'agit d'étudier la validité, les conditions d'existence, d'application et de mise en œuvre de la norme constitutionnelle. Afin de distinguer ce qui relève du droit de ce qui n'en relève pas, on a recours à une méthodologie « purement » juridique : la Théorie pure du droit, ou normativisme, telle qu'élaborée par l'École de Vienne.

Ensuite, il s'agit d'associer cette réflexion théorique sur le droit positif à ses implications concrètes, c'est-à-dire sa concrétisation par les acteurs du droit (institutions, juges, autorités administratives, etc.) : cela revêt une dimension politique et permet de vérifier la pertinence des concepts et des théories élaborées.

En associant ainsi l'étude de la norme à l'analyse de ce qu'en font les acteurs, on associe une analyse purement juridique à une analyse qui relève de la science politique. L'on se demandera alors si la e-démocratie de droit conduit à la refondation et la transformation même de la démocratie, sous l'empire et l'emprise du numérique.

Ces trois dimensions permettront de structurer le projet en deux axes de recherche, permettant de constituer autant de groupes de travail : la démocratie institutionnelle et les droits fondamentaux. Sur la durée du projet, quatre thématiques seront déclinées, recouvrant systématiquement ces deux axes : la crise du Covid-19 (la crise sanitaire de 2020 est un catalyseur des liens entre numérique, démocratie et droits fondamentaux, dont elle souligne les potentialités mais aussi les possibles contradictions), la participation citoyenne (identité numérique, vote électronique, contrôle citoyen, démocratie participative, lien entre gouvernants et gouvernés, protection des données personnelles et droit au respect de la vie privée, droits civils et politiques, consécration de nouveaux droits spécifiques au numérique), le fonctionnement institutionnel (transparence et accès aux institutions, transmission numérique de documents, réunions institutionnelles dématérialisées, traitement dématérialisé des procédures, garanties du droit au juge et au recours juridictionnel effectif) et le **renouvellement des concepts** (réflexion sur la façon dont le numérique bouscule et renouvelle les concepts structurants de la démocratie institutionnelle et de la garantie des droits fondamentaux).

Qu'est-ce que la Masterclass de l'Université d'été polonaise ?

THEME DE LA RENCONTRE : **LE RENOUVELLEMENT DES CONCEPTS**

La réflexion portera sur la manière dont le numérique bouscule et renouvelle les concepts structurants de la démocratie institutionnelle et de la garantie des droits fondamentaux.

Dans le cadre de leur papier, les étudiants de la Masterclass pourront notamment se saisir et étudier le sujet à l'aune des concepts suivants : le constitutionnalisme numérique, la gouvernance numérique, la démocratie numérique, la souveraineté numérique, l'identité numérique, la neutralité du net, la vulnérabilité, les données personnelles, le droit au respect de la vie privée, la liberté d'expression et de communication, etc. (la liste n'est pas exhaustive, chacun étant libre de traiter un ou plusieurs concepts).

Ces nouveaux concepts, souvent, mobilisent et adjectivisent des concepts classiques pour décrire ces nouvelles réalités liées au numérique : la souveraineté devient souveraineté numérique, la démocratie devient démocratie numérique. Quels liens entretiennent ces concepts « nouveaux » ou « rénovés » avec leurs équivalents « traditionnels » ? Les concepts généraux sont-ils remis en cause ? Est-il nécessaire d'adapter les concepts généraux au monde du numérique ? Est-il nécessaire d'en inventer de nouveaux ?

Dans le cadre de leur travail, les étudiants devront mettre en perspective leurs réflexions en les illustrant par un ou plusieurs cas concrets issus de leur pays.

Lieu : Académie polonaise des sciences, Varsovie, Pologne

Date : Du lundi 23 au mercredi 25 juin 2025 (il est impératif d'arriver la veille (dimanche))

Objectif : Valorisation de la jeune recherche

Langues de travail : français et anglais. Les papiers et les interventions par les enseignants pourront se faire au choix dans l'une ou l'autre langue, mais une compréhension passive *a minima* est exigée dans les deux langues.

Modalités pratiques :

- Le format est assez similaire à celui d'un workshop/groupe de travail ; son but est de discuter les sujets traités mais aussi de fournir un retour aux auteurs des papiers en vue d'une publication.
- Chaque université partenaire choisit librement ses trois étudiants et doctorants (six ou sept pour l'université accueillante). Chaque université décide de si les trois étudiants écrivent ensemble ou s'ils produisent chacun un papier, mais seul un papier sera discuté à l'Université d'été.
- Chaque équipe présente donc un papier et l'équipe polonaise deux articles, du fait du nombre d'étudiants sélectionnés. Il y aurait donc sept papiers au total.
- La Masterclass est scindée en deux sessions parallèles, le matin et l'après-midi, de trois heures chacune au cours desquelles on présente, commente et discute les papiers de chacun.
- Les papiers devront intégrer une dimension institutionnelle et/ou une dimension droits fondamentaux à la lumière des thématiques d'e-Délib (numérique, démocratie, libertés).
- Le papier produit doit faire entre 50 000 et 70 000 signes, espaces et notes compris.

Il doit être en français ou en anglais. Un résumé doit être fait, avec des mots clés.

- Il sera attribué à chaque équipe la responsabilité de préparer en particulier le commentaire du papier d'une autre université tout en ayant au moins lu l'ensemble des papiers et ainsi être en capacité de commenter un papier à la fin de sa présentation, comme discutant. Exemple : Lille prépare le commentaire du papier de Louvain qui prépare le commentaire du papier de Stockholm, etc.
- L'objectif de la Masterclass est de susciter le commentaire, le débat, éventuellement la controverse mais non de vaincre ou de défaire un adversaire. Pour cette raison, il est demandé de produire et transférer en amont à l'équipe qui a réalisé le papier un commentaire critique écrit (environ 10 000 signes) dont le but est de souligner les forces et les faiblesses du papier, de produire des contre-arguments, de proposer des solutions alternatives, d'autres exemples dans le même sens, des contre-exemples, etc. Le transfert de cet écrit entre les équipes se fera de manière autonome, pour que les étudiants puissent prendre quelques libertés quant à la forme (tableau, tirets, *bullet-points*, etc.). L'important est de faire un retour critique et le plus précis possible à l'autre équipe.
- Le jour-J, lors de la Masterclass, un chercheur plus confirmé, sorte de « chef d'orchestre », sera présent et aura pour rôle d'encadrer et de modérer la discussion.
- La réalisation d'un Powerpoint est vivement conseillée. Il permettra à tous de suivre plus facilement la présentation.

Calendrier et modalités :

- **31 octobre 2024** : sélection des étudiants (au choix Master 2 et doctorants).
- **30 novembre 2024** : choix des sujets traités.
- **30 avril 2025** : date limite pour la diffusion des papiers afin que les autres équipes puissent les lire en amont de l'Université d'été.
- **Mai-juin 2025** : lecture par chaque équipe des papiers des autres équipes et préparation d'une discussion sur un de ces papiers qui sera présentée lors des Masterclasses.
→ **31 mai 2025** : envoi du commentaire permettant à chaque équipe de se préparer.
- **23, 24 et 25 juin 2025** : Université d'été à Varsovie.